



**Ouverture du CNA à la
participation citoyenne
Pourquoi ? Comment ?**



Processus d'ouverture du CNA à la participation citoyenne



En **2014**, la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt confie au CNA la mission d'organiser des débats publics sur l'alimentation.



En **2018**, le Comité d'Action pour la Participation est créé, un groupe de travail qui vise à explorer toutes les possibilités que l'ouverture du CNA à la participation citoyenne pourrait offrir.



En janvier 2020, les membres du CNA adoptent ces recommandations, donnant lieu à une méthodologie de la participation citoyenne. Celle-ci sera expérimentée sur le sujet « emballages alimentaires ».



Comment intégrer le citoyen dans le processus de concertation du CNA ?



Des **pistes et des recommandations** visant à mettre en œuvre la participation citoyenne sont proposées au CNA afin d'intégrer les citoyens de la manière la plus vertueuse possible.


Expérimentation de l'ouverture à la participation citoyenne

Les pouvoirs publics font de la réduction des impacts négatifs liés à l'utilisation des **emballages alimentaires** une priorité.



Ministères chargés de l'écologie, de la santé, de l'économie et de l'agriculture



Le 5 juin 2019, le CNA est saisi sur ce sujet, afin de produire des recommandations pour aller vers plus de **sobriété des emballages alimentaires**.


Dès qu'une saisine est validée sur un sujet, celui-ci est confié aux membres du CNA volontaires pour y travailler. Ils se réunissent alors au sein d'un "Groupe de concertation du CNA".



Printemps 2021
L'avis est remis aux décideurs publics


Comment les citoyens vont-ils participer au débat ?


Le panel citoyen (mi-fin janvier 2021)

- **Principe** : réunir un groupe de 20 citoyens représentatifs de la diversité de la société et inviter à débattre et à délibérer sur une question précise : « Développer le vrac pour réduire les emballages alimentaires : comment ? A quelles conditions ? ».
- **Objectif** : aboutir à des propositions fines sur une question plus précise en lien avec la sobriété des emballages.

Un **document de réponse** est remis aux citoyens pour préciser comment leurs contributions ont été prises en compte.



Les 3 ateliers exploratoires (courant janvier 2021)

- **Principe** : événements participatifs ouverts aux citoyens et s'appuyant sur les collectivités .
- **Objectif** : faire émerger les différents points de vue des participants sur une question large : « Emballages alimentaires : comment faire moins et mieux ? ».

L'**avis citoyen** issu du panel et les **synthèses des ateliers exploratoires** sont transmis au groupe de concertation pour nourrir ses discussions


Le Groupe de concertation du CNA « emballages alimentaires »

Ce groupe est chargé de formuler des recommandations notamment sur le sujet de la réduction des emballages alimentaires en général (sobriété des emballages).


L'avis citoyen et les synthèses des ateliers sont **rendus publics** et présentés aux côtés de l'avis du CNA sur la sobriété des emballages alimentaires

Qui compose le CNA ?



Structures sp cifiquement invit es pour les Groupes de concertation

Structures invit es pour le Groupe de concertation Emballages alimentaires :

- o Conseil National de l'Emballage
- o Z ro Waste France
- o Citeo
- o Fondation Tara Oc an